

Prix pour le Parc

Un prix de 20 000 francs a été décerné pour le projet pilote de gestion intégrée du patrimoine jurassien.



Jean-Bruno Wettstein, coordinateur de l'Association du Parc jurassien, Francine Bandieri, vice-présidente et André Meylan, président (de gauche à droite).
Georges Meyrat

GILBERT HERMANN

L'Association du Parc jurassien vaudois a reçu le 2e prix du concours L'Alouette d'Or, dimanche dernier, à Zurich. Organisé par la Fondation Mut, qui soutient des idées novatrices et facilement réalisables dans le domaine de l'amélioration écologique de la production agricole, ce concours réunissait 17 projets. Neuf ont été récompensés, dont celui du Parc jurassien. Ce prix de 20 000 francs récompense les efforts entrepris par le Parc jurassien, qui a élaboré un plan de gestion intégrée garantissant la pérennité de cette zone protégée du Jura vaudois.

«Le Haut-Jura est un paysage typique façonné par l'homme. S'il n'y avait plus d'exploitation, ce paysage changerait. Il faut donc maintenir l'exploitation sylvo-pastorale et gérer l'accueil du public et le tourisme dont la pression a tendance à augmenter. C'est normal: si un paysage est attractif, il est fréquenté», explique André Meylan, président de l'association. Ainsi, le Parc jurassien est partenaire de la Maison du Haut-Jura qu'abritera l'Hôtel du Marchairuz transformé: il a obtenu du Fonds suisse du paysage un prêt d'un million de francs pour qu'une partie du bâtiment soit affectée à l'orientation des vi-

siteurs du Parc jurassien et à l'accueil de groupes, classes d'école notamment.

La volonté de conserver le patrimoine est difficile à assurer alors que l'exploitation des forêts et des alpages n'est plus rentable, voire déficitaire. A l'initiative d'Eric Treboux, inspecteur forestier, un plan de gestion intégrée a été élaboré. Il permet notamment d'obtenir des subventions cantonales et fédérales. Plan qui repose sur quatre volets: la gestion des forêts (la valorisation du bois de haute qualité du Jura est une réalité), des pâturages, du patrimoine bâti, ainsi que la conservation des richesses naturelles en relation avec l'accueil du public. Etabli par Jean-Bruno Wettstein, ingé-

nieur agronome, le plan de gestion est «un outil de travail pour les politiques», affirme Francine Bandieri, vice-présidente du Parc jurassien. Municipale à Bassins, elle est responsable des domaines communaux: «Ce plan de gestion permet aux propriétaires de comprendre comment leurs pâturages fonctionnent.»

Des plans de gestion pilote ont été établis pour quatre alpages. Le prix de 20 000 francs contribuera au financement des 30 plans qui devront être établis pour les autres alpages du Parc jurassien et dont le coût est estimé à 80 000 francs. Le solde devrait être couvert par le Fonds suisse du paysage et des subventions. □

Cinq mille hectares sous protection

Créé en 1973, le Parc jurassien vaudois a une superficie de 50 km²: 2100 hectares de forêt et 2900 hectares de pâturage. Il s'étend du col de La Givrine à celui du Marchairuz. Ses 33 alpages — dont trois fabriquent du gruyère de montagne — sont la propriété de 16 communes et de 2 particuliers. Par convention, les

propriétaires se sont engagés à renoncer à toute construction nouvelle autre que celles en relation avec l'exploitation des forêts et des pâturages, à limiter dans la mesure du possible la circulation et à réduire les tirs militaires. La région est inscrite à l'inventaire des paysages et des sites d'importance nationale. G. H.

Trois volets de la gestion intégrée



ENTRETIEN DU PATRIMOINE BÂTI. Le chalet de La Bassine est propriété de la commune de Bassins. On y fabrique environ 400 pièces de gruyère d'alpage par saison (la production d'une septantaine de vaches laitières). L'entretien de l'enveloppe des bâtiments est subventionné à 50%.
LDD



MURS EN PIERRES SÈCHES. La sauvegarde de ces murs a été l'élément qui a déclenché le projet de gestion intégrée. Entre Les Trois-Chalets et Le Pré-aux-Veaux, dans la combe des Amburnex, ce mur est en voie de restauration. Pour ce genre de travaux, les subventions s'élèvent à 56%.
LDD



APPROVISIONNEMENT EN EAU. L'eau est une préoccupation majeure dans une région où le sous-sol est perméable. Le couvert de La Rionde-Dessus a été restauré. Il sert à collecter les eaux pluviales qui sont conduites dans une citerne. Taux de subventionnement des points d'eau: 60%.
LDD